



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 71443

Texte de la question

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet appelle l'attention de M. le ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances sur le plan de lutte pour l'égalité des chances. Ce plan semble prévoir la création de contrats « stages confiance » par lesquels l'entreprise s'engagerait à choisir ses stagiaires parmi les candidats sélectionnés par les établissements scolaires. Elle lui demande de bien vouloir lui préciser les sources de financement de ces contrats.

Texte de la réponse

Monsieur le ministre Azouz Begag informe l'honorable parlementaire que les contrats « stage confiance » auront un coût minime en terme de finances publiques. Le dispositif « stage confiance » a deux sources de financement : d'une part le ministère de l'éducation nationale, pour la constitution d'une base de données sur internet ; d'autre part, une subvention du FASILD à une association dont le rôle sera de mobiliser les entreprises en faveur du dispositif « stage confiance ».

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Kosciusko-Morizet](#)

Circonscription : Essonne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71443

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : promotion de l'égalité des chances

Ministère attributaire : promotion de l'égalité des chances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 2005, page 7524

Réponse publiée le : 18 octobre 2005, page 9780